

# Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour les établissements humains

HSP/GC/26/CRP.8  
12 mai 2017

Français  
Original : anglais

## Vingt-sixième session

Nairobi, 8–12 mai 2017

Point 5 de l'ordre du jour

### Activités du Programme des Nations Unies pour les établissements humains, y compris les questions de coordination

## Projet de résolution 26/[ ]: Forum urbain mondial

### Présenté par le Groupe des États d'Afrique

*Le Conseil d'administration,*

*Rappelant* le paragraphe 10 de sa résolution 18/5, dans laquelle il priait la Directrice exécutive de faciliter la fusion du Forum sur le milieu urbain et du Forum international sur la pauvreté urbaine en un nouveau forum urbain, en vue de renforcer la coordination de l'appui international à la mise en œuvre du Programme pour l'habitat,

*Rappelant également* la résolution 56/206, en date du 21 décembre 2001, et en particulier le paragraphe 3 de la section B, dans lequel l'Assemblée générale affirme que le Forum urbain mondial est un organe technique non délibérant, où des experts peuvent échanger des vues l'année où le Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) ne se réunit pas, ainsi que le paragraphe 7 de la résolution 56/205, en date du 21 décembre 2001, dans lequel l'Assemblée générale encourage les autorités locales et les autres partenaires du Programme pour l'habitat à participer au Forum urbain en sa qualité d'organe consultatif auprès du Directeur exécutif d'ONU-Habitat, auxquelles s'ajoutent les invitations lancées ultérieurement par l'Assemblée générale à tous les gouvernements afin qu'ils participent activement aux sessions du Forum<sup>1</sup>,

*Rappelant en outre* la résolution 31/140, en date du 17 décembre 1976, qui porte sur le plan des conférences, dans laquelle l'Assemblée générale a décidé que les organes de l'Organisation des Nations Unies pouvaient tenir des sessions hors de leur siège dans le cas où un gouvernement, en l'invitant à se réunir sur son territoire, aurait accepté de prendre à sa charge, après consultation avec le Secrétaire général quant à leur nature et à leur montant probable, les dépenses supplémentaires effectives qui en résulteraient directement ou indirectement,

*Rappelant* l'invitation adressée par l'Assemblée générale aux pays donateurs dans sa résolution 58/226, du 23 décembre 2006, afin qu'ils aident les représentants des pays en développement à participer aux sessions du Forum, et sa résolution 62/198, du 19 décembre 2007, dans laquelle elle a invité les pays donateurs à aider les représentants des pays en développement, en particulier ceux des pays les moins avancés, notamment des femmes et des jeunes, à participer au Forum,

*Rappelant également* ses résolutions 20/10, 22/10 et 23/5,

*Réaffirmant* les objectifs du Forum urbain mondial tels qu'ils sont énoncés à l'annexe IV du rapport de la première session du Forum tenue à Nairobi du 29 avril au 3 mai 2002<sup>2</sup>,

---

<sup>1</sup> Résolutions 60/203, du 22 décembre 2005, et 62/198, du 19 décembre 2007.

<sup>2</sup> Disponible à l'adresse suivante : [http://unhabitat.org/wp-content/uploads/2016/07/WUF1\\_report.pdf](http://unhabitat.org/wp-content/uploads/2016/07/WUF1_report.pdf).

*Exprimant sa gratitude* pour les rapports du Directeur exécutif sur les sixième et septième sessions du Forum<sup>3</sup>,

*Accueillant avec satisfaction* les contributions du Gouvernement italien, de la région de Campanie, de la Province de Naples et de la municipalité de Naples, qui ont permis l'accueil de la sixième session du Forum à Naples (Italie) du 1<sup>er</sup> au 7 septembre 2012; et du Gouvernement colombien et de la municipalité de Medellin pour l'accueil de la septième session du Forum à Medellin (Colombie) du 5 au 11 avril 2014, auxquels ont participé plus de 22 000 personnes issues de 142 pays,

*Notant avec préoccupation* que les préparatifs de la huitième session du Forum sont coordonnés au Siège de l'Organisation des Nations Unies à New York, portant ainsi préjudice à l'association et la participation efficaces du Comité des représentants permanents,

*Se félicitant* de la participation au Forum de plusieurs parties prenantes et groupes intéressés, notamment de gouvernements nationaux, d'autorités locales, de membres d'associations nationales, régionales et internationales d'autorités locales, de Parlementaires mondiaux pour l'habitat, d'organisations non gouvernementales, de collectivités, de médias, de professionnels des établissements humains, d'instituts de recherche et d'académies des sciences, d'associations professionnelles, du secteur privé, du secteur des affaires et du secteur associatif, de fondations, d'organisations des Nations Unies concernées et d'autres agences internationales et des participants au processus Habitat (y compris le public),

*Prend note avec satisfaction* du succès de l'organisation des sixième et septième sessions du Forum urbain mondial et de l'intérêt croissant qu'il suscite auprès de la communauté internationale, comme en témoigne le succès des sept sessions successives, qui fait du Forum la principale instance mondiale permettant aux décideurs, aux dirigeants des autorités locales, aux acteurs non gouvernementaux et aux spécialistes du domaine des établissements humains d'avoir des échanges,

*Considérant* que le Forum est tenu dans une ville et un pays hôte différents tous les deux ans et que, depuis la septième session, les villes hôtes sont sélectionnées à l'issue d'un appel ouvert dans le cadre duquel ONU-Habitat fait office d'organisateur et de secrétariat du Forum, à partir du siège d'ONU-Habitat, et que le caractère novateur et ouvert du Forum, conjugué à une participation de haut niveau, en fait une manifestation des Nations Unies unique et le premier rassemblement mondial autour des enjeux urbains,

1. *Se félicite* que le Gouvernement malaisien et la ville de Kuala Lumpur aient proposé d'accueillir la neuvième session du Forum urbain mondial qui se tiendra du 7 au 13 février 2018, proposition qui a été retenue, et que le Gouvernement des Émirats arabes unis ait été choisi pour accueillir la dixième session du Forum à Abou Dhabi en 2020;

2. *Réaffirme* qu'il appuie le Forum urbain mondial et qu'il est résolu à continuer de coopérer avec les hôtes des prochains forums, tout en estimant que le Forum est la principale instance mondiale permettant aux décideurs, aux dirigeants des autorités locales, aux acteurs non gouvernementaux et aux spécialistes du domaine des établissements humains d'avoir des échanges;

3. *Prie* le Directeur exécutif, en consultation avec le Comité des représentants permanents, dans la limite des ressources disponibles et dans le cadre du mandat actuel d'ONU-Habitat, de continuer à mettre en œuvre les principales conclusions résultant des enseignements tirés de l'examen des quatre premières sessions du Forum<sup>4</sup> et de l'évaluation faite par le Programme des Nations Unies pour les établissements humains des sixième et septième sessions, qui convergent sans préjudice d'autres conclusions qui pourraient être dégagées;

4. *Prie également* le Directeur exécutif d'améliorer et de définir un processus de planification adapté<sup>5</sup>, pour ONU-Habitat et pour toutes les parties prenantes extérieures concernées, sur la base d'un cadre axé sur les résultats, en définissant des objectifs clairs assortis d'indicateurs de succès mesurables, en concevant des activités de nature à produire des résultats et en renforçant les mécanismes de communication d'informations pour pouvoir recueillir efficacement les résultats concrets des sessions du Forum;

5. *Prie en outre* le Directeur exécutif d'évaluer, en consultation avec le Comité des représentants permanents, les effets et les résultats de chaque session du Forum selon une méthode axée sur les résultats, y compris divers outils et mécanismes d'évaluation;

<sup>3</sup> HSP/GC/24/2/Add.2 et HSP/GC/25/2/Add.2.

<sup>4</sup> HSP/GC/23/INF/3.

<sup>5</sup> HSP/GC/23/2/Add.3.

- 
6. *Prie* le Directeur exécutif de promouvoir, dans la limite des ressources disponibles et dans le cadre du mandat actuel d'ONU-Habitat, par l'intermédiaire du Forum et en concertation avec les plateformes de plaidoyer et de partenariats d'ONU-Habitat, l'association de toutes les parties prenantes concernées en vue de la mise en œuvre du Nouveau Programme pour les villes, en collaboration avec la ville hôte de chaque session du Forum;
7. *Souligne* que le Comité des représentants permanents doit être activement consulté dans la planification et l'organisation des sessions du Forum afin d'en assurer la transparence, l'inclusivité, l'efficacité et la planification en temps utile;
8. *Prie* le Directeur exécutif de veiller à ce que le secrétariat du Forum reste basé au siège d'ONU-Habitat, à Nairobi, que les préparatifs de toutes les sessions du Forum soient effectivement coordonnés par le Groupe du Forum urbain mondial au siège d'ONU-Habitat et que le Comité des représentants permanents soit suffisamment consulté et qu'il participe pleinement aux préparatifs de toutes les sessions du Forum;
9. *Prie également* le Directeur exécutif d'assurer des fonctions de coordination, s'il y a lieu, y compris conformément avec les sous-programmes d'ONU-Habitat et avec les bureaux régionaux et les subdivisions et par le biais du mécanisme d'appui interdivisions du Forum, en vue de fournir des contributions pour assurer le succès des sessions du Forum et d'utiliser au maximum les capacités internes tout en limitant le recours à des consultants;
10. *Prie en outre* le Directeur exécutif de poursuivre le processus de sélection de la ville hôte de la onzième session du Forum, qui se tiendra en 2022, en invitant les gouvernements à faire savoir s'ils souhaitaient l'organiser chez eux, et demande que l'annonce de la sélection du pays et de la ville hôtes pour la onzième session soit publiée pendant la neuvième session du Forum, en février 2018;
11. *Prie* le Directeur exécutif de lui faire rapport à sa vingt-septième session sur l'application de la présente résolution.
-